

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
BULLETIN D'INFORMATION DE JUIN

Bonjour chers parents,

La fin des classes approche à grands pas. Une dernière ligne droite avant les vacances! Continuez d'encourager vos enfants! Voici maintenant quelques informations pour les prochaines semaines d'école à venir.

Nous vous souhaitons à tous un très beau dernier mois d'école!

Bonne lecture,

Michel Lessard et Marie Pellerin Déziel
Équipe de direction de l'école de la Maisonnée

DATES IMPORTANTES

Jeudi le 3 juin :	Fermeture de l'école en raison de la grève du SPTA.
Lundi 7 juin :	Journée de reprise de tempête. Nous serons un jour 3.
25 et 28 juin :	Service de garde fermé.

GRÈVE LE 3 JUIN : FERMETURE DE L'ÉCOLE

Les établissements scolaires seront fermés le 3 juin prochain en raison de la grève du personnel de soutien technique et administratif. Les titulaires enverront un plan de travail à faire à la maison pour la journée du 3 juin. Il sera important de vérifier vos courriels la veille si jamais une entente survenait et que la grève est annulée. Nous n'avons pas encore d'information en ce sens.

SERVICE DE GARDE – FRÉQUENTATION D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

Il serait important de communiquer avec M^{me} Catherine si vous avez un changement de fréquentation d'ici le 23 juin. N'oubliez pas d'inscrire votre ou vos enfants au service de garde pour l'an prochain, si ce n'est pas encore fait. À noter que le service de garde ouvrira le 26 août pour l'année scolaire 2021-2022 (il sera fermé le 25 août).

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ LE 23 JUIN

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de fin d'année une heure avant la fin habituelle des classes la dernière journée d'école. Ainsi, notre école se terminera à 14h40 le mercredi 23 juin prochain. Le transport scolaire sera aussi devancé d'une heure par rapport à l'heure habituelle. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 18h00 pour les élèves inscrits.

IMPORTANT : Pour les élèves du préscolaire, il n'y aura pas de période de d'encadrement comme à l'habitude. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, vous devez venir le chercher à 14h40.

ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022 ET DÉPLACEMENTS POSSIBLES D'ÉLÈVES

Voici l'organisation scolaire en date du 1^{er} juin, telle que validée par l'équipe-école ainsi que par les membres du conseil d'établissement pour la prochaine année. On parle présentement de 562 élèves répartis ainsi:

Préscolaire : 4 groupes

1re année : 4 groupes

2e année : 3 groupes

2e-3e année : 1 groupe

3e année : 3 groupes

4e année : 3 groupes

4e-5e année : 1 groupe

5e année : 3 groupes

6e année : 3 groupes dont 1 classe en anglais intensif

Classe EDAP fermée : 1 groupe

Classes Multi-niveaux : Il y aura un groupe 2e-3e et un groupe 4e-5e. Ainsi si votre enfant est en 2e - 3e - 4e ou 5e année, il se pourrait qu'il/elle se retrouve dans un des groupes multi-niveaux. Ces groupes jumelés nous permettent de garder des élèves que nous aurions eu à déplacer vers une autre école, en plus de développer l'autonomie chez les élèves. Les principaux critères pour choisir les élèves qui seront dans ses classes sont : élèves autonomes et en réussite scolaire.

Déplacements d'élèves : Malgré les classes multi-niveaux, il est fort possible que nous soyons dans l'obligation de déplacer des élèves dans les niveaux suivants : **3e année et 4e année**. Vous trouverez en pièce-jointe la politique (règles) qui s'applique pour les déplacements d'élèves. Les familles ciblées seront informées par courriel à la fin du mois de juin et une décision sera prise vers la mi-août car il est possible que notre organisation scolaire change d'ici là. Si vous ne recevez pas de courriel, c'est que la place de votre enfant est sécurisée pour la prochaine année.

N.B. *Si un parent désire faire un choix volontaire pour une autre école (critère #1 de la politique en lien avec le dépassement de la capacité d'accueil), vous devez en faire la demande avant le 30 juin en vous adressant à la direction d'école (Michel Lessard).*

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Le dernier bulletin de l'année sera disponible dans la semaine du 5 juillet, sur le portail parents Mozaïk.

Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès, au besoin, en tout temps.

LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES

Au cours du mois de juillet, vous trouverez sur le site de l'école, dans la section « Coin des parents », les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année. Aucun envoi ne sera fait par courriel.

ACCUEIL ADMINISTRATIF 2021-2022 EN AOÛT

L'accueil administratif pour payer les frais scolaires est prévu le mercredi 18 et le jeudi 19 août 2021. Un courriel vous sera envoyé au début de l'été avec les détails de fonctionnement.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici la date de la dernière séance du Conseil d'établissement, laquelle aura lieu via la plateforme TEAMS et qui débutera à 19h00.

- 7 juin 2021

PROTECTION CONTRE LE SOLEIL ET CRÈME SOLAIRE

La cour d'école étant au soleil, nous recommandons aux élèves le port d'un chapeau ou d'une casquette pour se protéger de celui-ci. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire aux élèves avant le départ de la maison. En cours de journée, aucune application par le personnel n'est possible. Les éducatrices du service de garde peuvent seulement superviser son application à l'heure du dîner. Pour ce faire, il est important de montrer à vos enfants la quantité à mettre dans le creux de la main et les endroits où la mettre. L'usage d'un aérosol est à proscrire (danger pour leurs yeux et ceux des autres lorsque mis par les enfants eux-mêmes). Comme pour les médicaments, la crème solaire doit demeurer dans son contenant d'origine, qui doit être identifié au nom de l'enfant.

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Vous êtes préoccupés du temps que vos enfants passeront devant l'écran cet été? Voici **5 trucs pour gérer le temps d'écran**.

1. Pause de la technologie (10 minutes par heure)
2. Congé numérique d'une journée par semaine
3. Couvre-feu technologique (1 heure avant le coucher)
4. Zones désignées sans appareil
5. Station de recharge pour les appareils la nuit



Voir la vidéo d'Habilomédias : <http://bit.ly/2rrcLr8>